



Devenez Passeur 2008 en soutenant le Fourneau !

En devenant Passeur 2008, vous participez moralement et financièrement à la mise en oeuvre de plus de 100 rendez-vous d'Arts de la Rue dans l'année, vous appuyez l'engagement de toute une équipe dans l'affirmation d'une culture vivante, au contact direct des publics sur tous les territoires de Bretagne, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt.



Bon de commande Pass'Fourneau 2008

Conformément à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat culturel, les dons adressés au Fourneau, organisme reconnu d'intérêt général, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don.
Exemple : Pour un Pass de Soutien à 30€, votre réduction d'impôt est de 19,80€, votre dépense réelle est donc de 10,20€.

Nom

Prénom

Pass de soutien: 30€ x = €

Autre montant = €

Pass classique*: 10€ x = €

*Tout comme le Pass de soutien, ce pass vous permet d'être tenu au courant de l'actualité du Centre National des Arts de la Rue par courrier Postal.

Montant du chèque = € à l'ordre du Fourneau

Pour tout montant supérieur ou égale à 30€, nous vous adressons systématiquement un reçu fiscal

Adresse

Téléphone Email

Et pour recevoir par courrier électronique « Le Dismoitout », la newsletter du Fourneau, cochez cette case ☐

Coupon et chèque à renvoyer au Fourneau,
11 quai de la douane, 29200 Brest.